

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

expertmortgages.ca n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine du courtage d'hypothèques en Ontario

4 janvier 2013

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que la compagnie Expert Mortgages (<http://www.expertmortgages.ca/>) n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine du courtage d'hypothèques en Ontario.

Expert Mortgage (www.expert-mortgage.ca ) , une [maison de courtage d'hypothèques légitime autorisée par la CSFO](#), a confirmé qu'elle n'est pas affiliée ou associée avec le site web <http://www.expertmortgages.ca/> ou la maison de courtage d'hypothèques faisant référence à son nom.

Les consommateurs qui obtiennent une hypothèque auprès d'une maison de courtage d'hypothèques, un courtier ou un agent qui n'est pas autorisé à exercer ses activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques](#) , qui fixe des normes spécifiques pour les maisons de courtage d'hypothèques, les administrateurs, les courtiers et les agents de l'Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une [liste complète des maisons de courtage d'hypothèques, des administrateurs, des courtiers et des agents autorisés à exercer leurs activités en Ontario](#), ainsi que des conseils pour [comparer ce qui est offert pour trouver une hypothèque](#).

Une maison de courtage d'hypothèques, un administrateur, un courtier ou un agent autorisé de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques liés à l'emprunt, le prêt ou l'investissement visant différents produits hypothécaires.

PERSONNES-RESSOURCES

Demandes de la part du public

1-800-668-0128

contactcentre@fscs.gov.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

[Que faire si vous croyez être victime d'une escroquerie ou d'une fraude](#)